

Historique du Château de Laroque

Du XIIème à la première moitié du XIVème siècle :

Dans les textes anciens, ce château se nomme « Laroque del Pont » ou « Laroche du Pont ». La topographie des lieux explique tout à fait l'appellation de « Laroque » : le château étant implanté sur le rocher au bord d'une falaise surplombant le Lot; le terme « Pont » est plus problématique, il peut soit désigner une passerelle qui permettait d'accéder au rocher fortifié ou bien tout simplement le premier propriétaire des lieux se nommait Pontius qui était un prénom romain très présent dans la région.

Les sources les plus anciennes nous apprennent que Laroque del Pont désignait un fief lié à l'église de Cailhac ou Catlhac (aujourd'hui Caillac) et qui appartenait aux seigneurs de Luzech. Vers 1130, le baron Izarn de Luzech donna au chapitre de la cathédrale de Cahors, l'église de Caillac avec ses dîmes et son fief. L'évêque Géraud de Cardaillac confirma peu de temps après la possession de l'église de Caillac par son chapitre. Il est intéressant de noter qu'à cette même époque les barons de Luzech cédèrent également au chapitre de Cahors, le village d'Albas (ou du Bas) où fut édifié un château épiscopal.

En 1152, Izarn de Luzech dut conclure un accord avec Raymond prieur du chapitre, car il s'était permis de se réapproprier l'église d'Albas : Izarn et son fils durent se soumettre et promettre de ne plus porter de réclamation pour l'église d'Albas, mais aussi pour celle de Caillac.

En 1254, l'évêque Barthélémy de Roux (1250-1273) fit un échange d'églises avec le chapitre de Cahors : les églises de Montpezat, Millac, Caix, Espère, Caillac avec le fief de la Roque-del-Pont (« *de Cailaco et boria de Rocque del pont* ») furent donner à l'évêque et à ses successeurs ; le chapitre reçut les églises de Cabanac, Puy-Laroque, Saint-Urcisse-des-Vaux, Saint-Etienne-des-Soubirou, Saint-Crépin-de-Vers et Saint-Jacques de Cahors.

En 1281, le nouvel évêque Raymond de Cornil (1280-1293) fit un échange avec Gilbert de Jean. Quelques années auparavant Raymond de Cornil, alors archidiacre de la cathédrale, avait marié un de ses neveux avec une fille de Gilbert de Jean. Ce dernier proposa donc d'échanger ses domaines de Niaudon, Lagardelle, quelques autres terres des environs et des rentes de moulins de Cahors contre le fief de la Roque-del-Pont où se trouve « une belle demeure de plaisance des évêques, sur le Lot » (d'après *L'Histoire générale de la province de Quercy* de Guillaume Lacoste) avec les dîmes de l'église de Caillac ainsi que quelques terrains dans les alentours. Raymond de Cornil signa cet accord, mais en se réservant sur les biens du domaine épiscopal qu'il aliénait, un hommage et une paire d'éperons d'argent à chaque changement d'évêque. Cet échange qui se fit au détriment des évêques, fut contesté par ses successeurs jusqu'au XVIIème siècle (ainsi Jean de Villeneuve, prêtre et économiste de l'évêché, intenta en vain un procès en 1663 pour faire annuler cet accord).

Après Gilbert de Jean, ce fut Pierre de Cornil qui dut rendre hommage en 1330, à son suzerain l'évêque Bertrand de Cardaillac, pour « Laroque del Pont sur Lot ». Mais Sébélie de Jean hérita de la dîme de l'église de Caillac, elle épousa le seigneur de Cessac Arnaud Ier de Béraldi ; son descendant Arnaud IV de Béraldi affecta ce revenu (ainsi que les dîmes de Pradines, Flaynac, Lacapelle, Rassiel et Cournou) pour fonder le collège Pélegry de Cahors (ce qui fut confirmé le 21 mars 1367 par une bulle du pape Urbain V). Les éléments architecturaux de la demeure des évêques semblent rares : les bases des murs, avec un pan de

mur au sud où l'on peut voir une ancienne baie géminée aujourd'hui murée ; et un culot de voute se trouvant au rez-de-chaussée, sous la salle d'honneur...

La Guerre de Cent-Ans (1336-1453) :

Le Château de Laroque del Pont surplombant le Lot, a joué un rôle important au début de la Guerre de Cent-Ans, il permettait de verrouiller le principal accès à la ville de Cahors. Pour protéger son domaine seigneurial, l'évêque Bertrand de Cardaillac et ses vassaux fortifièrent tous les châteaux de Cahors à Duravel, ce qui permis de sauver la capitale du Quercy (c'est aussi à cette époque que l'on fortifia beaucoup d'églises de la région et en particulier celle de Caillac). La ville de Cahors était presque complètement cernée par les Anglais en 1355, en effet ces derniers avaient réussi à s'emparer de Puy-l'évêque, Castelfranc, Craissac (Crayssac) ou bien encore du château du Roussillon ... Les derniers verrous en aval de Cahors étaient les châteaux de Laroque et de Cessac. Le sénéchal du Quercy écrivit une lettre le 6 août 1359 demandant à la garnison du château de Laroque del Pont de « faire bonne garde ». La pression fut à son paroxysme en février 1360 avec la prise de Catus par les Anglais. Le 8 mars 1360 fut signé le traité de Brétigny par lequel le roi de France céda certaines provinces dont le Quercy à Edouard, roi d'Angleterre.

Jusqu'à cette époque la paroisse de Caillac et le château de Laroque del Pont semblent avoir été épargnés par les affres de la guerre puisqu'en mai 1362 à la suite d'une sécheresse, les habitants firent des prières publiques et se rendirent en procession à Cahors.

Le conflit repris mais les sources n'évoquent plus le château de Laroque pour le reste de la Guerre de Cent-Ans. Il ne semble toutefois pas avoir été pris par les Anglais qui réinvestirent Craissac en 1384 et 1387 (et pourtant le bourg fortifié avait été entièrement rasé par les Français en 1386) ; et qui s'emparèrent en 1403 de la presqu'île et du château de Cessac : en échange de la promesse de 6000 livres, les 400 hommes qui y campaient n'attaquèrent pas les autres châteaux de la côte du Lot (et en particulier Laroque) et évacuèrent la place en 1406 au paiement de la somme. Mais les Anglais revinrent en s'emparant en 1419 des châteaux de Cessac et de Douelle. Plus d'un millier d'Anglais campèrent dans la presqu'île de Cessac en 1424, menaçant Cahors et allant ravager une partie du Bas-Quercy. Pour éviter les sorties des Anglais et afin de protéger Cahors, les moyens militaires des châteaux voisins furent accrus, peut-être en fut-il ainsi du château de Laroque mais les textes ne mentionnent que Mercués et Labéraudie. Après négociation et promesse d'une forte somme d'argent, les Anglais évacuèrent Cessac et pour éviter toute nouvelle menace, les châteaux de Douelle et de Cessac furent démolis : les textes ne citent pas celui de Laroque qui put être restauré par la suite.

Certains éléments architecturaux ou certaines parties du château rappellent cette époque : les fortifications qui surplombent la falaise avec quatre ouvertures qui permettaient de surveiller la rivière (ce mur a été réutilisé par la suite pour aménager le terre-plein devant la façade principale, le niveau du sol au moyen-âge était donc beaucoup plus bas) et les restes de mâchicoulis à l'entrée. Les bases d'une tour fortifiée dominant le Lot apparaissent également dans le prolongement sud de ce mur et ont été réemployées pour édifier une grange. Dans le château à proprement parlé, on remarque à l'Est un bâti de brique qui s'élève jusqu'au deuxième étage actuel et qui devait correspondre à une tour (le château de Cessac qui fut démolie en 1424, offre le même exemple de construction en brique). Enfin le puits d'un diamètre exceptionnel de 3,3mètres, a du être creusé pour permettre à une importante garnison de tenir un éventuel siège.

Du milieu du XV^{ème} siècle à la Révolution :

En 1465, Guisbert d'Anglars devient propriétaire du château de Laroque. Les d'Anglars sont dits : « seigneurs d'Anglars (près de Lacapelle-Marival) et de Salignac, de Cornil et de La Roche du Pont... », cette appellation nous laisse penser qu'ils sont les héritiers d'une branche des Cornil.

Jean d'Anglars a succédé à Guisbert, comme seigneur de la Roque del Pont et d'Anglars, vers 1488 (à cette date il rend hommage à Guillaume de Thèmines, pour une terre qu'il possède à Issendolus). On retrouve ce seigneur, dans les chroniques judiciaires de l'époque puisqu'il voulut empêcher Catherine de Lormie, épouse de Dordé de Luzech seigneur de Langle d'édifier une chapelle dans l'église de Caillac : Catherine de Lormie obtint l'autorisation de l'évêque et put faire construire la chapelle de Langle en 1511 (il s'agit de la chapelle nord).

A la mort de Jean d'Anglars, le seigneur de la « Roque-del-Pont » fut Annet d'Anglars, et non *Annet de Massault* (comme on peut le lire dans de nombreux ouvrages !), son nom est mentionné dans un acte de vente de droits seigneuriaux qu'il possédait sur la ville de Gramat, vers 1510.

Ensuite, on ne trouve aucune trace de seigneurs habitant le château de Laroque : au début du XVII^{ème} siècle ce sont les Puniet qui sont seigneurs de Peyrilles, Laroque Dupont, Grégols, Berganty, Trégoux... Le nom de Jean de Puniet apparaît dans un accord signé le 29 septembre 1637 avec le syndic des habitants de Caillac et Crayssac au sujet de l'imposition de la taille. Cet acte nous apprend également le nom des nouveaux propriétaires, il s'agit de « Françoise de Molinier, veuve et héritière de feu Antoine Gaillard, procureur au siège présidial de Caors, acquéreur et possesseur de la place de la Roque Dupont et ses dépendances ».

Il est intéressant de rappeler que l'évêché voulut récupérer le château, en intentant un procès en 1663 pour faire annuler l'échange consenti par l'évêque Raymond de Cornil en 1281 (Jean de Villeneuve, prêtre et économiste de l'évêché, fut chargé de cette mission et c'est lui qui fit retrouver les actes originaux).

Enfin le 9 juillet 1682, Mademoiselle Françoise de Boissy, qui venait de fonder la Congrégation des demoiselles des écoles chrétiennes et de la charité, dites Mirepoises (dont la constitution et le règlement datent de 1679) fit l'acquisition du château de Laroque, afin de le transformer en école pour les jeunes filles. Les enseignantes nommées « Filles des écoles chrétiennes », vivaient en communauté et enseignaient gratuitement à des jeunes filles de 10 à 15ans.

Le Château date pour l'essentiel des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. La forteresse fut démantelée et les bâtiments progressivement reconstruits ou réaménagés : salle d'honneur, cheminées, grandes ouvertures, tour abritant le magnifique escalier desservant les étages, terre-plein servant de cour dominant le Lot... On peut observer plusieurs étapes dans la construction : quatre phases sont visibles sur la façade nord. Au XVIII^{ème} siècle, le domaine fut réaménagé pour optimiser ses productions agricoles : granges, pigeonnier à colonnes (aujourd'hui disparu), construction de terrasses à flanc de coteau pour permettre sans doute l'implantation de jardins...

De la Révolution au XXème siècle :

En avril 1790, la commune de Caillac dressa l'inventaire des biens de l'Eglise sur son territoire, afin qu'ils soient vendus par la suite comme biens nationaux. Les Mirepoises durent fermer leur école et quitter le château de Laroque. La commune tenta de racheter ce domaine, mais faute de crédits nécessaires, il fut mis aux enchères publiques en septembre 1793 : l'adjudication du 17 septembre 1793 fit d'un dénommé Blanc le nouveau propriétaire du château et de l'ensemble des terres composant le domaine de Laroque. Il faut savoir que la plupart des acheteurs de biens nationaux ne faisait que spéculer, en espérant vendre plus cher ces mêmes propriétés quelques années plus tard. Ainsi, Raymond Cournou, cafetier de Cahors racheta t'il le domaine le 2 mai 1811, puis monsieur Gizard le 23 février 1829.

En août 1845, le domaine de Laroque devint la propriété de Jean-Marie-Gustave Ambert (fils du général Jean-Jacques Ambert de Lagrézette) qui possédait déjà le château voisin de Lagrézette : il y installa en mars 1856 des Sœurs de la miséricorde (sœur Thérèse, sœur Félicité et sœur Joseph) pour instruire les filles de la commune de Caillac. Il semble qu'auparavant il y eut une tentative pour fonder au château de Laroque, un Hospice dirigé par deux sœurs de Saint-Vincent. Les finances de M. Ambert l'obligèrent à revendre le domaine le 28 février 1857 à Jean-Baptiste Couzi. Ce dernier en fut propriétaire jusqu'à la vente du 26 juillet 1890 par laquelle Henri Fournié en fit l'acquisition.

L'Histoire locale raconte que M. Fournié, souhaitant vendre son domaine, s'arrêta dans plusieurs maisons du Mas de Laroque pour proposer son château. Après avoir essuyé quelques refus, il frappa à la porte de Joachim Lafage qui accepta le marché et devint ainsi propriétaire du domaine le 16 septembre 1896. Depuis, le château de Laroque est resté la propriété de cette famille.

(Pages suivantes quelques blasons)

Quelques blasons de seigneurs de Laroque :

-Les barons de Luzech, seigneurs d'Albas, Labastide-du-Vert, Caillac (donc de Laroque) et autres lieux...

Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur, au croissant d'argent ; aux 2 et 3, d'argent, à un griffon d'azur.



-Le Chapitre de Cahors.

Coupé : au 1, un château ou porte de ville de trois tours rondes ajourées d'une pièce, contigües, celle du milieu plus haute et munie d'une porte, toutes trois pavillonnées d'un toit en cône légèrement cintré et sommées chacune d'une croix pattée ; au 2, un pont à trois arches, sur des ondes dans lesquelles nagent deux poissons, surmontées de trois tours rondes crénelées de deux pièces (alias : pavillonnées de toits arrondis surmontés de croix).

-L'évêque Barthélémy de Roux.

Palé d'argent et d'azur de six pièces.



-L'évêque Raymond de Cornil.

De gueules, à trois cors de chasse d'argent, virolés d'or, posés en pal.



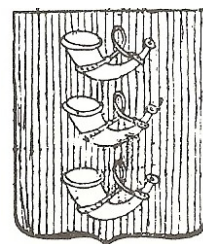
-Les (de) Jean (ou Jehan) seigneurs des Junies, barons et marquis de Saint-Projet...

D'azur, à la bande d'argent, accostée de deux cotices d'or ; à la bordure cousue de gueules, chargée de huit rocs d'échiquier d'argent, 3, 2, 2, 1.



-Les (de) Cornil, seigneurs de Creysse (ils avaient les mêmes armes que Raymond de Cornil)...

De gueules, à trois cors de chasse d'argent, virolés d'or, posés en pal.



-Les (d')Anglars, seigneurs d'Anglars et de Salignac, de Cornil et de la Roche du Pont.

D'or, à trois fascès abaissées de gueules, accompagnées en chef d'un lion léopardé du même.



-Les (de) Puniet, seigneurs de Peyrilles, Laroque Dupont...
D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un gantelet du même, et en pointe d'un lion léopardé d'or.



